

**Déclaration préalable**

Madame la Rectrice, cher-es collègues,

A l'heure où les populismes s'enflamment, où les valeurs républicaines se noient dans la démagogie et le mensonge, où nous constatons les dégâts provoqués par des discours et des actes qui brouillent les pistes au lieu d'éclairer les esprits, la CFDT, libre et engagée, soucieuse du destin commun, prend part au débat public en affirmant ses valeurs et ses revendications, en portant les couleurs de la démocratie, du progrès social et d'un réformisme qui fait le pari de l'intelligence collective.

A l'heure où, dans le champ éducatif, les projets politiques se réduisent bien souvent à regretter une école fantasmée qui n'a jamais existé et à proposer de construire l'avenir en revenant en arrière, nous réaffirmons, aux côtés d'autres organisations syndicales ou partenaires de l'école, notre conception de ce que doit être une politique éducative ambitieuse dont nous redonnons ici les grands axes mais qui est détaillée dans le vœu commun émis au Conseil supérieur de l'Éducation du 26 janvier 2017 :

- une vision prospective ancrée dans les réalités sociales et les enjeux du siècle
- un dialogue national et territorial de tous les acteurs concernés
- les moyens de faire réussir tous les élèves, tous les enfants, tous les jeunes et de réduire les inégalités qui minent notre système éducatif
- une inscription des politiques et réformes engagées dans le temps long
- une prise en compte et une valorisation de tous les personnels, enseignants et non-enseignants, qui la mettent en œuvre dans l'ensemble du système éducatif, scolaire et hors scolaire

Nous soutenons et accompagnons les chantiers ouverts au niveau ministériel, comme au niveau académique ou dans nos établissements, quand ils s'inscrivent dans l'esprit de la Loi de Refondation. Nous n'avons pas pu dire, du fait de notre absence bien involontaire au dernier comité technique académique, la satisfaction d'avoir des moyens à répartir plutôt que d'avoir à nous demander où nous allons devoir faire des coupes sombres.

Nous ne partageons cependant pas tous les choix effectués, et nous y reviendrons au cours de la séance. D'une manière générale, nous déplorons des pilotages encore très verticaux et des effets d'affichage qui ne sont pas précédés ni suivis d'une réflexion partagée et pas toujours concrétisés sur le terrain.

Nous donnerons quatre exemples picto-charentais.

D'abord le comité de suivi de la réforme du collège, qui s'est réuni deux fois seulement à dix-huit mois d'écart, et dont la deuxième séance, obtenue à force d'alertes sociales, a consisté en grande partie à dérouler des éléments de bilan déjà obsolètes à partir d'un diaporama qui n'avait pas été communiqué en amont, sur des constats établis sans le regard des organisations représentatives, et qui plus est en décalage complet en terme de calendrier avec les besoins exprimés sur le terrain. Nous ne comprenons pas cette démarche coûteuse en temps et en moyens financiers et humains, alors qu'un dialogue plus régulier et moins formel aurait sans aucun doute permis d'anticiper davantage les difficultés et de trouver ensemble des solutions. Nous nous permettons, Mme la Rectrice, d'insister aujourd'hui sur le fait que les associations de parents d'élèves se sont exprimées clairement lors de cette réunion en faveur de temps de concertation au sein des établissements à condition qu'ils soient souhaités par les équipes et annoncés en amont, comme le Sgen-CFDT Poitou-Charentes vous le demande depuis plusieurs mois maintenant, et nous ne comprenons pas que vous ne donniez pas un signal fort sur ce point aux écoles et aux établissements. Nous avons attendu en vain le groupe de travail qui nous avait été annoncé comme préalable au comité technique académique sur le cahier des charges du plan de formation. Nous attendons également la convocation du prochain comité de suivi qui nous a été promis.

Deuxième exemple, le bilan des Réseaux Eclaire. Nous serons très courts sur ce point : les organisations syndicales n'ont pas été associées aux travaux préparatoires, ont découvert dans la presse que le bilan avait été présenté aux personnels d'encadrement, ont pu lire les conclusions de Mme la Rectrice sur le site académique puis ont été conviées à une réunion visant sans doute à pouvoir afficher un semblant de dialogue social. Etonnant, non ? C'est d'autant plus regrettable que nous avons apprécié, en son temps, la collaboration constructive qui avait présidé à la rédaction du projet académique.

Troisième exemple, le processus d'étude et de répartition des dotations horaires. Nous avons reçu les documents de travail très tardivement, et pas tous : nous vous rappelons que nous avons convenu

ici même que les dotations des collèges comme celle des lycées seraient transmises aux élu-es du comité technique académique afin qu'ils puissent avoir une vision d'ensemble. Nous n'avons par ailleurs toujours pas les informations demandées sur les indemnités de mission particulière... Nous comprenons les difficultés rencontrées par les services pour établir tous ces documents, et nous les remercions ici de la qualité du travail accompli. Mais c'est bien le fonctionnement même de notre institution que nous questionnons parce qu'elle continue à considérer les élu-es du personnel comme des empêcheurs de tourner en rond et non pas comme les expert-es qu'ils-elles sont dans leur domaine.

Nous terminerons, Mme la Rectrice, cher-es collègues, en nous associant aux vives inquiétudes formulées en audience intersyndicale et dans diverses instances sur les évolutions de nos dispositifs académiques d'accompagnement des personnels, qui ne prennent pas en compte, là non plus, la parole des personnels que nous représentons.

Pour le Sgen-CFDT,

Carole Caillard  
Nathalie Noël